

**Séance du 08 février 2021**

---

|   |   |
|---|---|
| <u>Date de convocation :</u><br>29/01/2021    | L'an deux mille vingt-et-un et le huit février à 18 heures 00,<br>Le Conseil Municipal de la Commune de Vabre, régulièrement convoquée, s'est réunie en session ordinaire à la Mairie de Vabre, sous la présidence de Madame Françoise PONS (Maire) |
| <u>Nombre de Conseillers en exercice :</u> 15 | <b>Sont présents :</b> Françoise PONS, Patrick PISTRE, Agnès CHEMSSEDOHA, Michel PERALES, Romain DECOURT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Christophe MUR, Claude SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Aurore VAREILLES, Marie WILTORD RIBOULET             |
| <u>Présents :</u> 12                          |   |
| <u>Représentés :</u> 3                        |   |
| <u>Votants :</u> 15                           | <b>Représentés :</b> Michel CALS par Françoise PONS, Laurence JULIEN par Aurore VAREILLES, Bernard MOULIN-RIBERPREY par Marie WILTORD RIBOULET  |

---

**Secrétaire de séance :** Christophe MUR

---

Ordre du jour :

- Modification du tableau des charges transférées 2020
- Aménagement de la station de distribution de carburant - Création d'un budget annexe
- Vote du budget annexe "station-service"
- Avance de trésorerie du budget général au budget annexe "station-service"
- Autorisation donnée au Maire pour signer un avenant au marché aménagement d'une station de distribution de carburant
- Demande de subventions
- Tarif service à la personne
- Tarif de mise à disposition d'un bureau au centre social
- Proposition de convention entre la commune de Vabre et l'association maquis de Vabre
- Proposition d'achat d'un bâtiment route du Sidobre
- Questions et informations diverses

Mme le Maire propose au conseil de modifier l'ordre du jour comme suit :

- La proposition d'achat d'un bâtiment route du Sidobre est remplacée par une proposition d'achat d'un ensemble immobilier rue Céline Marc et rue Gédeon.

Le conseil accepte cette modification.

Le compte rendu du conseil municipal du 11/12/2020 est approuvé à l'unanimité

**N°DE 2021 001**

**Objet: Création d'un budget annexe "station-service"**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'instruction M4,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- la création au 1<sup>er</sup> janvier 2021 d'un budget annexe avec autonomie financière dont la nomenclature sera une M4 SPIC et qui sera dénommé budget annexe « station-service ». Ce budget sera soumis à la T.V.A

Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2021 de ce budget annexe.

La présente délibération sera notifiée à M. le trésorier.

**N°DE 2021 002**

**Objet: Modification du tableau d'évaluation des charges transférées 2020**

**Madame le Maire** expose qu'il convient de délibérer sur l'approbation de la modification tableau d'évaluation des charges transférées par les communes à la communauté pour l'année 2020.

Elle présente le tableau d'évaluation des charges transférées qui doit être modifié afin de régulariser les attributions de compensation des communes.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **VALIDE** la proposition de modification du tableau d'évaluation des charges transférées à la communauté par les communes membres pour l'année 2020.

- **APPROUVE** le calcul des attributions de compensation pour chaque commune, conformément au nouveau tableau ci-annexé.

### **N°DE 2021 003**

#### **Objet: Station-Service - budget annexe 2021**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif annexe « Station-service » de la commune de Vabre

- Vu le projet de budget primitif annexe « station-service » de la Commune de Vabre,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve**, le budget primitif annexe « station-service » de la commune de Vabre arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

- au niveau du chapitre avec les chapitres « opérations d'équipements » pour la section d'investissement,

|                                 | <b>DEPENSES</b> | <b>RECETTES</b> |
|---------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Section d'exploitation</b>   | 120 000.00 €    | 120 000.00 €    |
| <b>Section d'investissement</b> | 382 400,00 €    | 382 400,00 €    |
| <b>TOTAL</b>                    | 502 400.00 €    | 502 400.00 €    |

**Adopte** le budget par chapitre selon le détail suivant :

#### ***SECTION D'EXPLOITATION***

##### **DÉPENSES**

| Chapitre                                | Libellé                                | Montant           |
|---|--|-------------------|
| 011                                     | Charges à caractère général            | 55 080.00         |
| 012                                     | Charges de personnel, frais assimilés  | 2 800.00          |
| 65                                      | Autres charges de gestion courante     | 20.00             |
| 66                                      | Charges financières                    | 1 700.00          |
| 023                                     | Virement à la section d'investissement | 60 400.00         |
| <b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b> |  | <b>120 000.00</b> |

##### **RECETTES**

| Chapitre                                | Libellé                             | Montant           |
|---|-------------------------------------|-------------------|
| 70                                      | Ventes produits fabriqués, services | 60 000,00         |
| 71 - 042                                | Production stockée                  | 60 000.00         |
| <b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b> |                                     | <b>120 000.00</b> |

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

### **DÉPENSES**

| Chapitre                               | Libellé                 | Montant           |
|--|-------------------------|-------------------|
| 16                                     | Emprunts et dettes      | 2 000,00          |
| 23                                     | Immobilisation en cours | 320 400.00        |
| 35-040                                 | Stock                   | 60 000.00         |
| <b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b> |                         | <b>382 400.00</b> |

### **RECETTES**

| Chapitre                               | Libellé                               | Montant           |
|--|---------------------------------------|-------------------|
| 13                                     | Subventions d'investissement          | 256 500.00        |
| 16                                     | Emprunts et dettes                    | 65 500.00         |
| 021                                    | Virement de la section d'exploitation | 60 400.00         |
| <b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b> |                                       | <b>382 400.00</b> |

### **N°DE 2021 004**

#### **Objet: Avance de trésorerie du budget général au budget annexe "station-service"**

- Vu le CGCT, notamment l'article L2121-29
- Vu les instructions budgétaires et comptables (M4 et M14)
- Vu la création du budget annexe « station-service »

Considérant que ce budget est doté de l'autonomie financière qui a pour conséquence l'individualisation de la trésorerie,

Considérant la nécessité de faire face à des dépenses sur ce budget dès le début de l'exercice 2021 et avant même la perception de recette

Considérant que ces avances de trésorerie peuvent être versées en plusieurs fois, dans la limite des montants maximum délibérés,

Considérant que ces avances de trésorerie sont remboursables, en tout partie, dès lors que les fonds disponibles sur le compte au trésor public du budget annexe le permettront.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- Le versement d'une avance de trésorerie du budget principal au budget annexe « station-service » d'un montant de 100 000 € maximum.

### **N°DE 2021 005**

#### **Objet: Station-service : autorisation donnée au maire pour signer un avenant au marché d'aménagement d'une station de distribution de carburant**

Dans la délibération du 11/12/2020, il a été attribué le marché de travaux pour les 2 lots de l'aménagement d'une station de distribution de carburant.

Vu les montants des marchés signés avec les entreprises correspondantes

Considérant la nécessité de réaliser les prestations supplémentaires suivantes :

- Aménagement des espaces verts pour un montant de 17 691.00 € HT (plus-values)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve l'avenant n°2 du lot n°1 Terrassement, voirie et réseaux divers pour un montant de 17 691.00 € HT soit 19% du montant du marché initial

### **N°DE 2021 006**

#### **Objet: Informatisation de la bibliothèque - médiathèque - Demande de subvention**

Mme le Maire indique au conseil qu'il convient de demander à l'Etat dans le cadre de la DGD une demande de subvention concernant l'informatisation de la bibliothèque - médiathèque municipale.

Le projet s'élève à :

- Achat d'un logiciel ORPHEE (mise en place, formation ...) 2 525,00 € HT

#### **Plan de financement**

|                   |          |
|-------------------|----------|
| - Etat (DGD)      | 1 262,50 |
| - Autofinancement | 1 262,50 |
|                   | -----    |
| Total             | 2 525,00 |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement ci-dessus
- Sollicite une subvention d'un montant de 1 262,50 € auprès des services de l'Etat

### **N°DE 2021 007**

#### **Objet: Agrandissement de la capacité assise du Clausel - demande de subvention**

Madame le Maire informe le conseil qu'il convient de déposer des dossiers de demande de subvention concernant le projet d'agrandissement de la capacité d'accueil du Clausel.

Cet agrandissement consiste à :

- Ajout de 2 rangées de couverture et contre-marche de pierre en granit du Sidobre flammé sur le haut de l'amphithéâtre,
- Passerelle en bois ente estrade et escalier pour délimiter l'entrée.

Le montant du projet s'élève à : 13 785,00 € HT

#### **Plan de Financement**

|   |                   |
|---|-------------------|
| - Etat (DETR)                             | 5 514,00 €        |
| - Parc Naturel Régional du Haut Languedoc | 5 514,00 €        |
| - Autofinancement                         | <u>2 757,00 €</u> |
|   | 13 785,00 €       |

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve le plan de financement ci-dessus
- Sollicite une subvention d'un montant de 5 514,00 € auprès des services de l'Etat
- Sollicite une subvention d'un montant de 5 514,00 € auprès du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

### **N°DE 2021 008**

#### **Objet: Tarif Service à la personne**

Suite à l'information du Conseil Départemental, il convient de modifier le tarif des prestations du service à la personne.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Fixe le taux horaire des interventions à 21.10 € TTC**

- **Précise** que les interventions concernant l'entretien du logement sont soumises au taux de TVA de 10%

- **Précise** que les interventions concernant l'aide à la personne sont soumises au taux de TVA de 5.5%

- **Indique** que ce tarif est applicable pour les interventions effectuées à partir du 1er janvier 2021.

- **Précise que le tarif "prestation obligatoire" reste fixé à 2.15€ par jour.**

Le conseil municipal rappelle que cette participation permet à chacun de vivre dans un environnement propre et sécurisant.

- **Précise** qu'en l'absence du locataire pour raisons personnelles ou médicales, la "prestation obligatoire" de 2.15 euros/jour sera facturée.

### **N°DE 2021 009**

#### **Objet: Mise en place d'un tarif pour la mise à disposition d'un bureau**

Mme le Maire informe le conseil que suite au déplacement des permanences de l'assistante sociale à la Maison de Service au Public, le bureau sis 1 rue du suquet pourrait être loué. Il convient de fixer un tarif de location.

Elle propose de mettre en place un tarif de location à la 1/2 journée.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Fixe, à compter de ce jour**, à vingt euros (20€) la location à la 1/2 journée du bureau sis 1 rue du suquet

- **Autorise** Madame le Maire à signer les conventions de location de ce bureau.

- **Précise** qu'il appartient au locataire de contracter une assurance responsabilité civile ou professionnelle pour l'utilisation de ce bureau.

### **N°DE 2021 010**

#### **Objet: Convention entre la commune de Vabre et l'Amicale des Maquis de Vabre**

M. Michel PERALES donne lecture du projet de convention entre la Commune de Vabre et l'Amicale des Maquis de Vabre concernant les rôles, droits et devoirs et éventuelles dispositions de chacune des parties dans la gestion et l'animation de l'exposition sur la Commune de Vabre dès la prise de possession du bâtiment rue du suquet par la commune.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **Autorise** Madame le Maire à signer cette convention

### **N°DE 2021 011**

#### **Objet: Achat parcelles AB 710, AB 712, AB 713**

Monsieur Patrick PISTRE informe le conseil municipal de l'intérêt d'acquérir les parcelles appartenant aux copropriétaires Mr Philippe CALS et Mr Michel CALS cadastrées section AB n°710 – AB n°712 et AB n°713 (divisées en lots de copropriété),

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité,

- **décide** d'acquérir les lots de copropriété appartenant à Mr Philippe CALS dans l'immeuble situé 7 rue Céline Marc cadastré

\* section AB n°710 d'une superficie de 20 ca

- \* section AB n°712 d'une superficie de 1a 07ca
- \* section AB n°713 d'une superficie de 1a 38 ca

composé du lot n°2 consistant en un garage,  
du lot n°3 consistant en un appartement situé au 1<sup>er</sup> étage,  
du lot n°4 consistant en un appartement situé au 2<sup>ème</sup> étage.

- **fixe** le prix d'achat de cette copropriété composée des lots 2, 3 et 4 à 44.000 € (quarante-quatre mille euros) réparti comme suit :

Lot n°2 : 4.000 €

Lot n° 3 : 20.000 €

Lot n°4 : 20.000 €

- **décide** d'acquérir le lot de copropriété appartenant à Mr Michel CALS situé dans l'immeuble situé 7 rue Céline Marc cadastré

- \* section AB n°710 d'une superficie de 20 ca
- \* section AB n°712 d'une superficie de 1a 07ca
- \* section AB n°713 d'une superficie de 1a 38 ca

composé du lot n°1 consistant en un studio situé au rez-de-chaussée.

- **fixe** le prix d'achat de cette copropriété composée du lot n°1 à 15.000 € (Quinze mille euros)

- **Précise** que ces actes seront établis sous la forme administrative,

- **Autorise** M. Patrick PISTRE à signer ces actes et toutes pièces nécessaires à cette opération.

Vote : Contre 2 (P.J. SELLES, A. CHEMSSEDDOHA)

Abstention : 1 (M. CALS)

Pour : 12

## **N°DE 2021 012**

### **Objet: Achat parcelles AB 225 & AB 226**

Monsieur Patrick PISTRE informe le conseil municipal de l'intérêt d'acquérir les parcelles rue Gédéon appartenant à Mr Philippe CALS composées :

- d'une remise cadastrée section AB n° 225 d'une superficie de 18 ca
- d'un jardin cadastré section AB n° 226 d'une superficie de 10a 63ca.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à la majorité,

- **décide** d'acquérir les parcelles section AB n°225 d'une superficie de 18ca et section AB n°226 d'une superficie de 10a 63ca

- **fixe** le prix d'achat de ces deux parcelles à 7.000 € (sept mille euros)

- **Précise** que cet acte sera établi en la forme administrative,

- **Autorise** Mr PISTRE, 1<sup>er</sup> adjoint, à signer cet acte et toutes les pièces nécessaires à cette opération

Vote : Contre 2 (P.J. SELLES, A. CHEMSSEDDOHA)

Abstention : 1 (M. CALS)

Pour : 12

### **Questions et informations diverses**

Le conseil municipal donne son accord pour :

- Commander 4 panneaux "village français" à installer aux entrées de la commune au prix de 178,00€ TTC le panneau
- Restaurer la bannière pour un prix de 714€ TTC
- Commander des nouveaux éclairages extérieurs de fêtes pour un prix 11 300€ TTC

M. SELLES informe le conseil que l'adressage de la commune va être terminé et que nous pourrions le valider au prochain conseil.

M. PERALES informe le conseil que le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc a voté contre une étude supplémentaire concernant le projet d'exploitation d'une mine de tungstène au-dessus de Ferrières commune de Fontrieu.

Aménagement du bourg centre : Les appels d'offres vont être lancés, les travaux devraient débuter au mois de septembre.

La séance est levée à 20 heures